

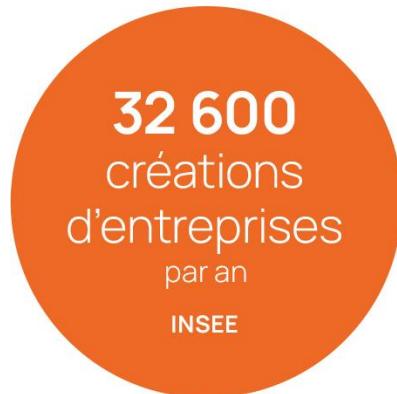


Confédération des
Grossistes de France

A large, abstract graphic element occupies the right side of the image. It features a large orange circle with a white outline. Behind it is a dark purple shape that tapers to a point at the top right. The background of the slide is white, and the overall design is clean and professional.

La CGF,
votre organisation
professionnelle

LE COMMERCE DE GROS, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE ESSENTIEL



LA CGF, UNE ORGANISATION QUI CELEBRE SES 30 ANS EN 2023 !

13 salariés

30 fédérations adhérentes

+ d'une cinquantaine de mandats institutionnels

3 filiales
CGF Campus
IPS
LLC

3 instances statutaires :
Bureau exécutif
Conseil des fédérations
Comité financier

LE BUREAU EXECUTIF

Philippe Barbier, Président



Christian Berthe - UNCGFL, Vice-Président

José Pretot - COEDIS, Vice-Président

Jacques Deronzier - FEDALIS, Trésorier

Philippe Joubeaux - FND

Valérie Lachenal - FFQ

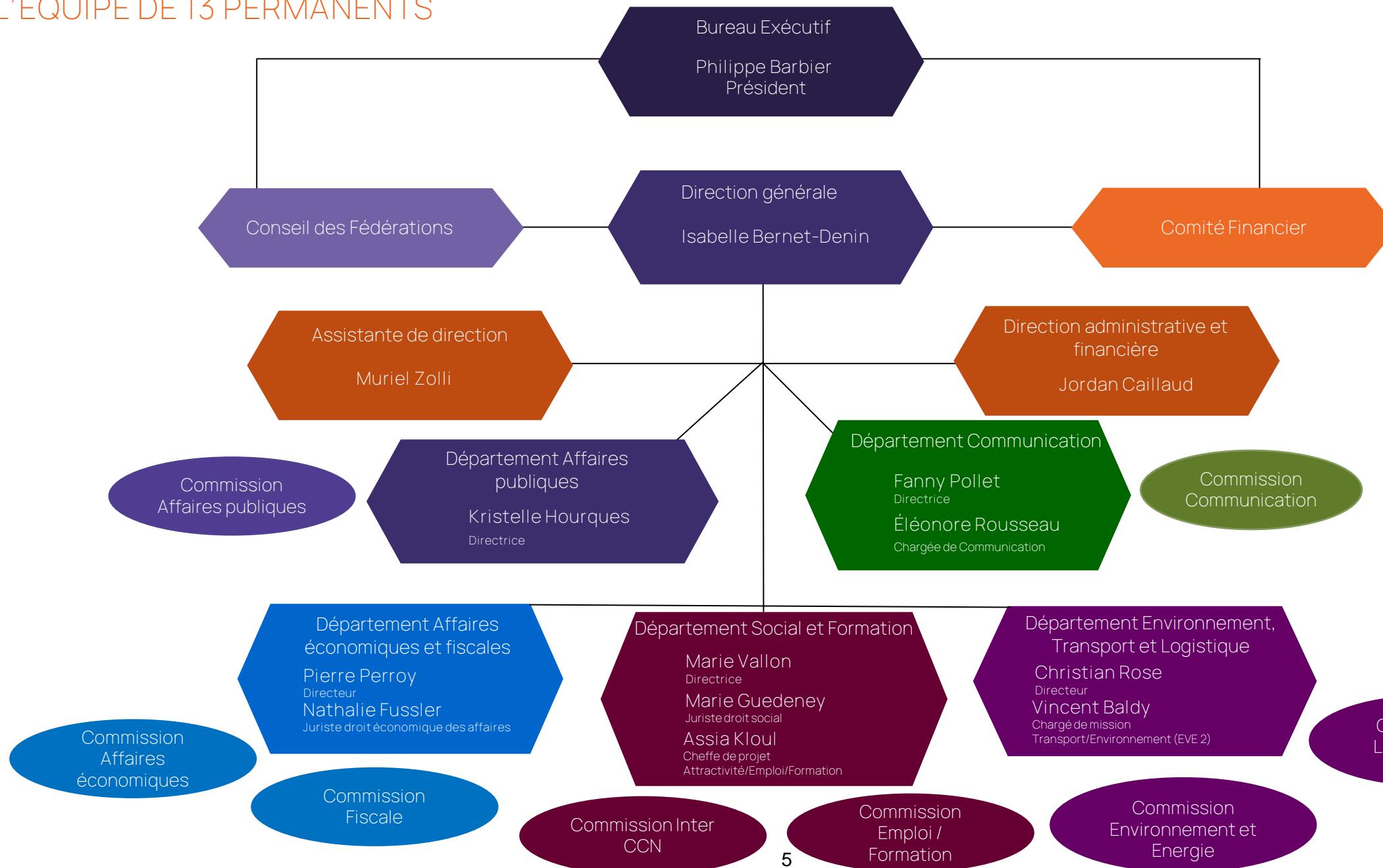
Alain Landec - FEDA

Jean-Pascal Montaner - DISTRIPRO

Laurent Bendavid - CSRP

Alain Rosaz - FICIME

L'ÉQUIPE DE 13 PERMANENTS



LES MISSIONS DE LA CGF AU QUOTIDIEN

- Représenter et défendre les intérêts du commerce de gros auprès des pouvoirs publics, des différentes instances où siège la CGF et de l'ensemble des parties prenantes
- Conseiller ses fédérations et entreprises adhérentes
- Assurer les négociations dans le cadre de la CCN des commerces de gros
- Participer aux négociations dans le cadre des CCN de l'import-export et de la distribution des papiers cartons
- Faire connaître au grand public les métiers et le dynamisme du Commerce de gros
- Anticiper les évolutions du secteur via une réflexion et une veille stratégique au quotidien

- Un organisme certifié Qualiopi
- Des thèmes de formation correspondant aux préoccupations des entreprises du commerce de gros
- Des formations pratiques donnant une vision complète et opérationnelle
- Un savoir-faire et expertise des intervenants
- Un site dédié : www.cgfcampus.fr
- Tarifs : 600€ la journée / 300€ la demi-journée

 <p>21/03/2023 Droit Social MAÎTRISER LES DISPOSITIONS DE LA CCN DES COMMERCES DE GROS (N°3044)</p>	 <p>11/05/2023 Droit Social BIEN MENER UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL</p>	 <p>13/06/2023 Droit Social SALARISÉS ITINÉRANTS ET COMMERCIAUX : CONTRAT, RÉMUNÉRATION, TEMPS DE TRAVAIL, USAGE DU VÉHICULE</p>	 <p>29/06/2023 Environnement GROSSISTE : ENTRE OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET DÉMARCHES VOLONTAIRES, FAIRE DE LA RSE UNE OPPORTUNITÉ</p>
 <p>10/10/2023 Droit Économique NÉGOCIATIONS COMMERCIALES / VOLET ALIMENTAIRE : MAÎTRISER LES RÈGLES APPLICABLES POUR LA CAMPAGNE 2023-2024</p>	 <p>08/06/2023 Droit Social Evaluateur CQP de la CCN 3044 (Commerces de gros) FORMATION EVALUATEUR CQP</p>	 <p>CQP CERTIFICAT QUALIFICATION PROFESSIONNELLE</p>	 <p>03/10/2023 Droit Économique NÉGOCIATIONS COMMERCIALES / VOLET NON ALIMENTAIRE : MAÎTRISER LES RÈGLES APPLICABLES POUR LA CAMPAGNE 2023-2024</p>

01

Direction générale
Interlocuteurs administratifs et
financiers



DIRECTION GENERALE



Isabelle BERNET-DENIN
i.bernet-denin@cgf-grossistes.fr

ASSISTANTE DE DIRECTION



Muriel MEZENEN ZOLLI
m.zolli@cgf-grossistes.fr
Tél. 07 64 41 65 77

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE



Jordan CAILLAUD
j.caillaud@cgf-grossistes.fr
Tél. 06 59 85 96 53

02

Le département des
Affaires économiques et fiscales



L'équipe



Pierre PERROY
*Directeur des Affaires Economiques
et fiscales*

p.perroy@cgf-grossistes.fr

Tél. 06 68 30 76 54

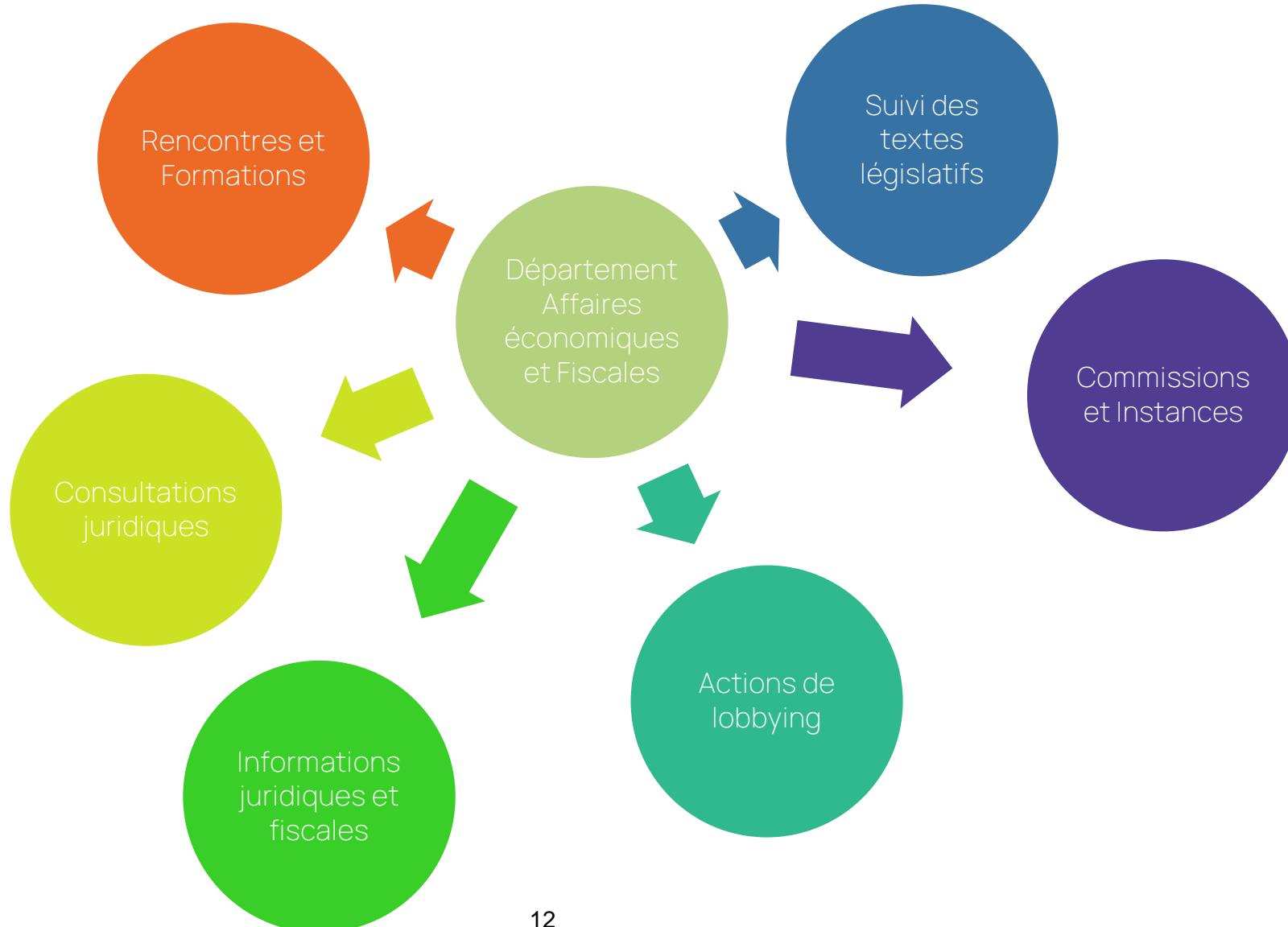


Nathalie FUSSLER
*Juriste Droit économique des
affaires*

n.fussler@cgf-grossistes.fr

Tél. 07 64 62 95 79

Les actions du département des Affaires économiques et fiscales



Les informations juridiques et fiscales

Informations quotidiennes

[CGF] - information : visioconférence sur le guichet unique des d

 Nathalie Fussler
À : Nathalie Fussler
Cc : Pierre PERROY; Isabelle Bernet-Denin; Muriel Zolli

A l'attention des membres de la Commission des affaires économiques et Délégué

Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous à propos du guichet unique / plateforme ouvert/e depuis le 1^{er} janv

- La première concerne l'**organisation par les services de Bercy d'une visiocor** impressions sur l'utilisation de ce guichet et perfectionner le site grâce à ces r Pour l'heure, les codes de connexion ne nous ont pas été transmis. Dès récepti
- La seconde concerne la **publication du décret n° 2022-1620 du 23 décembre** **consultation du Registre national des entreprises et à la radiation de certain** Jusqu'à présent pour effectuer des formalités, autre que la création d'une entr certifiée. Or, cela oblige les personnes à acheter un certificat. Ce texte a donc i condition d'avoir recours à une authentification forte (par exemple via France)

Le Point sur ...



LES MENTIONS SUR FACTURE

V18122022

Le présent document a vocation à recenser et regrouper les différentes mentions sur facture, étant entendu que cela n'est pas exhaustif compte tenu de la grande diversité des opérations pouvant être réalisées.

Actualité

Dans le cadre de la généralisation de la facturation électronique à toutes les entreprises, deux textes réglementaires ont été publiés au Journal Officiel :

- 1) le décret n° 2022-1299 du 7 octobre 2022 relatif à la généralisation de la facturation électronique à toutes les entreprises assujetties à la taxe sur le valeur ajoutée et à la transmission des données de transaction;
- 2) un arrêté du 7 octobre 2022 relatif à la généralisation de la facturation électronique dans les secteurs d'activité assujettie à la taxe sur le valeur ajoutée et à la transmission des données de transaction.

En plus, de fixer les modalités d'application des obligations d'émission, de transmission et de réception des factures électroniques et de transmission des données de facturation et de paiement à la direction générale des finances publiques, le décret ajoute des mentions particulières à l'article 242 nonies A :

- (7^e bis) L'absence de facture est dans ce cas et différencie de l'absence de client;
- (7^e bis) L'absence d'information selon laquelle les opérations donnant lieu à facture sont constituées exclusivement d'irisations de biens ou exclusivement de prestations de services ou sont constituées de ces deux catégories d'opérations;
- (17^e bis) Lorsque le prestataire a opté pour le paiement de la taxe d'après les débits, la mention de l'absence de facture et de la taxe d'après les débits.

Conseil : Le délai d'attente pour l'application de ces deux dernières mentions pose encore question pour les factures sous forme papier (celles immédiatement ou en juillet 2024 ?). La CGF reste dans l'attente d'un retour écrit de la part des autorités à ce sujet.

« Point sur... »

Veille & Action mensuels

Veille et Action
Economie, juridique et fiscale

Veille & Action n° 5 à Octobre 2022

SOMMAIRE

I. Actualités	2
Les contours de la filière REP des emballages professionnels de la restauration révélés dans un rapport de la DGCCRF	2
La Loi n° 2022-1157 du 15 août 2022 de finances rectificative pour 2022	3
Le transfert du recouvrement des taxes à la Direction Générale des Finances Publiques (DGCFP)	3
Le transfert du recouvrement des cotisations relatives à l'assurance maladie et à la sécurité sociale	3
Le statut du taux de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	4
Les commerçants fermés pendant les confinements vont devoir payer leur loyer	4
L'effacement de la taxe sur les emballages utilisés par la locataire ne peut avoir pour effet de baisser le loyer	4
Présentation du rapport 2022 de la Commission des Comptes du Trésor de la Nation	5
Le Conseil d'Etat suspend le décret relatif aux « viandes végétaliennes »	5
La DGCCRF présente un bilan des sanctions prononcées en 2022 et fait part de ses prochaines contrôles	5
Le lancement de la consultation publique sur l'avant-projet de réforme du droit des contrats	6
Le report du délai de déclaration sur la Plateforme OPERAT	6
II. Politiques publiques	6
III. Actualités économiques	11
IV. Calendrier fiscal	11
V. Novembre 2022	11
VI. Décembre 2022	13
V. Jurisprudence	14

Les éditions[®] CGF

GUIDE PRATIQUE ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



DROIT DE LA CONCURRENCE

VOGEL[®] VOGEL

CGF

Les domaines d'intervention du département

Droit commercial

- CGV
- Négociations commerciales
- Bail commercial
- Garantie

Droit de la distribution

- Réseau de distribution sélectif
- Loi Doubin

Droit de la concurrence

- Pratiques restrictives de concurrence
- Rupture de relation commerciale

Droit de la consommation

- Obligation d'informations
- Garantie
- Pièces détachées
- Médiation

Droit fiscal

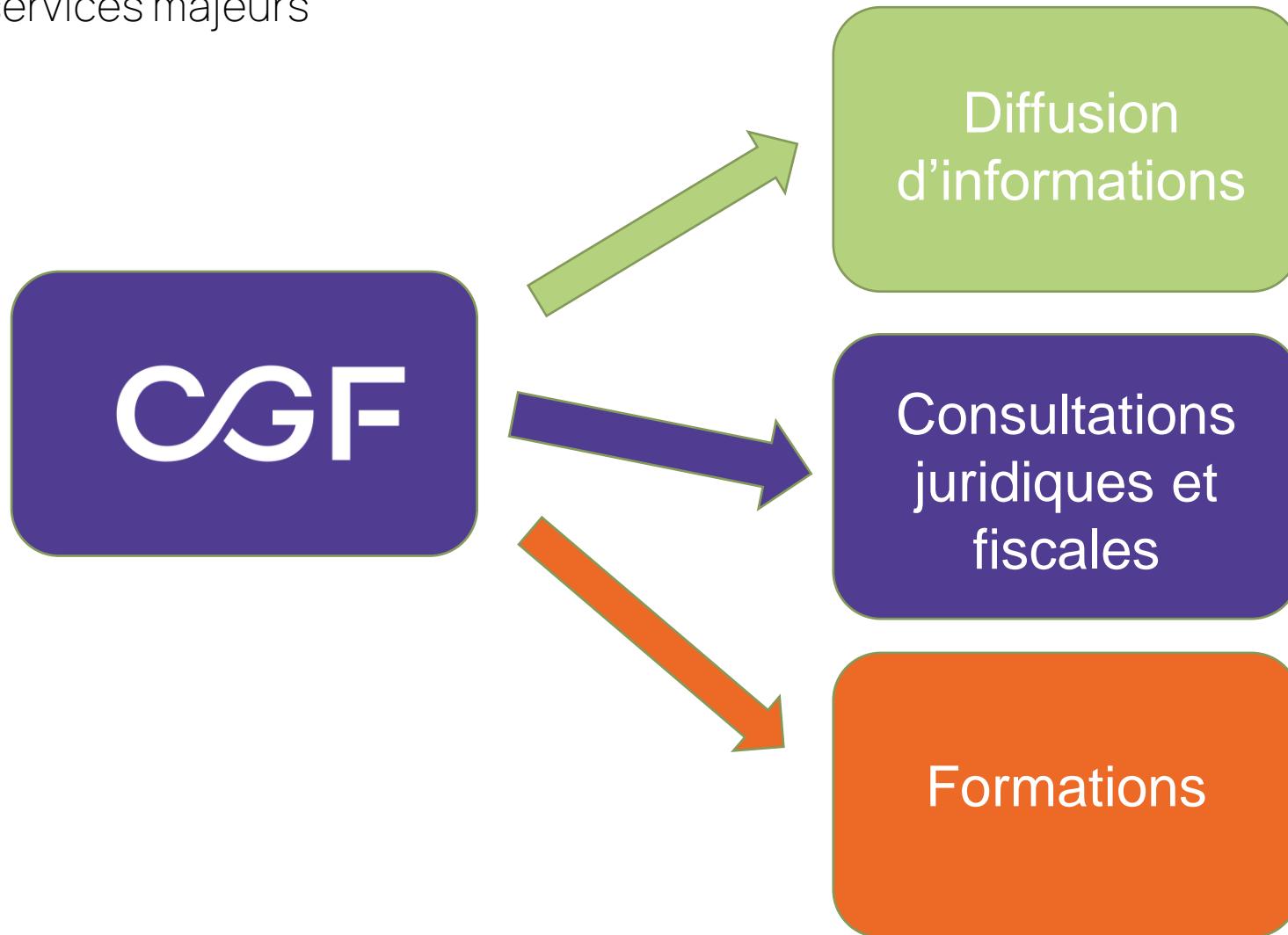
- TVA
- Mécénat
- Commissions départementales
- La facturation (mentions, dématérialisation)
- Taxes

Droit des nouvelles technologies

- Protection des données
- Transfert des données

L'accompagnement personnalisé du département des Affaires économiques et fiscales

3 services majeurs



Les formations du département des Affaires économiques et fiscales



29/06/2023

Environnement

**GROSSISTE : ENTRE OBLIGATIONS
RÉGLEMENTAIRES ET DÉMARCHES
VOLONTAIRES, FAIRE DE LA RSE UNE
OPPORTUNITÉ**

03/10/2023

Droit Économique

**NÉGOCIATIONS COMMERCIALES /
VOLET NON ALIMENTAIRE**

10/10/2023

Droit Économique

**NÉGOCIATIONS COMMERCIALES /
VOLET ALIMENTAIRE**

La commission des Affaires économiques CGF

PILOTAGE ET CONTACT
Pierre PERROY
p.perroy@cgf-grossistes.fr
06 68 30 76 54

Composition :

Fédérations et entreprises (39 inscrits à date)

Participants et prérequis :

Toute personne en charge du juridique au sein des fédérations adhérentes à la CGF, ainsi que les professionnels possédant une expertise dans les sujets traités. Inscription sur demande et validation de la fédération de rattachement. Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

Jacques-Olivier BOUDIN, Directeur Juridique et Conformité du groupe Pomona (UNCGFL/Fédalis)

Périodicité :

Réunion en format mixte en moyenne 5 fois par an (février, avril, juin, septembre, novembre)

Objectifs :

- ✓ Elaboration des positions et des contributions de la CGF
- ✓ Echanger sur les dispositifs législatifs et réglementaires impactant le commerce de gros, et proposer des pistes d'amélioration
- ✓ S'assurer de la bonne application des règles
- ✓ Vérifier l'objectivité et l'impartialité des contrôles
- ✓ S'informer et partager les bonnes pratiques

Principales thématiques traitées :

- ✓ Expertise des sujets juridiques
- ✓ Décryptage des projets de textes législatifs et leurs applications
- ✓ Actions de lobbying à mener
- ✓ Actions d'accompagnement pour les entreprises
- ✓ Interventions d'experts et des pouvoirs publics

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Relations commerciales : régime grossistes
- ✓ Délais de paiement : contrôle
- ✓ Marchés publics : modification des marchés en cours

La commission fiscale CGF

Composition :

Fédérations et entreprises (29 inscrits à date)

Participants et prérequis :

Toute personne en charge de la fiscalité au sein des fédérations adhérentes à la CGF, ainsi que les professionnels possédant une expertise dans les sujets traités. Inscription sur demande et validation de la fédération de rattachement.

Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

Bruno GIBARU, Directeur Fiscal du Groupe AutoDistribution (FEDA)

Péodicité :

Réunion en format mixte 4 fois par an (février, avril, septembre, décembre)

PILOTAGE ET CONTACT
Pierre PERROY
p.perroy@cgf-grossistes.fr
06 68 30 76 54

Objectifs :

- ✓ Elaboration des positions et des contributions de la CGF
- ✓ Échanger sur les dispositifs législatifs et réglementaires impactant le commerce de gros, et proposer des pistes d'amélioration
- ✓ S'assurer de la bonne application des règles
- ✓ Vérifier l'objectivité et l'impartialité des contrôles
- ✓ S'informer et partager les bonnes pratiques

Principales thématiques traitées :

- ✓ Expertise des sujets fiscaux
- ✓ Décryptage des projets de textes législatifs et leurs applications
- ✓ Actions de lobbying à mener
- ✓ Actions d'accompagnement pour les entreprises
- ✓ Interventions d'experts et des pouvoirs publics

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Requalification des entrepôts logistique
- ✓ Réforme de la facturation électronique en France
- ✓ Projet de loi de finances, de finances rectificatives, de la sécurité sociale

03

Le département
Transport - Logistique -
Environnement



L'équipe

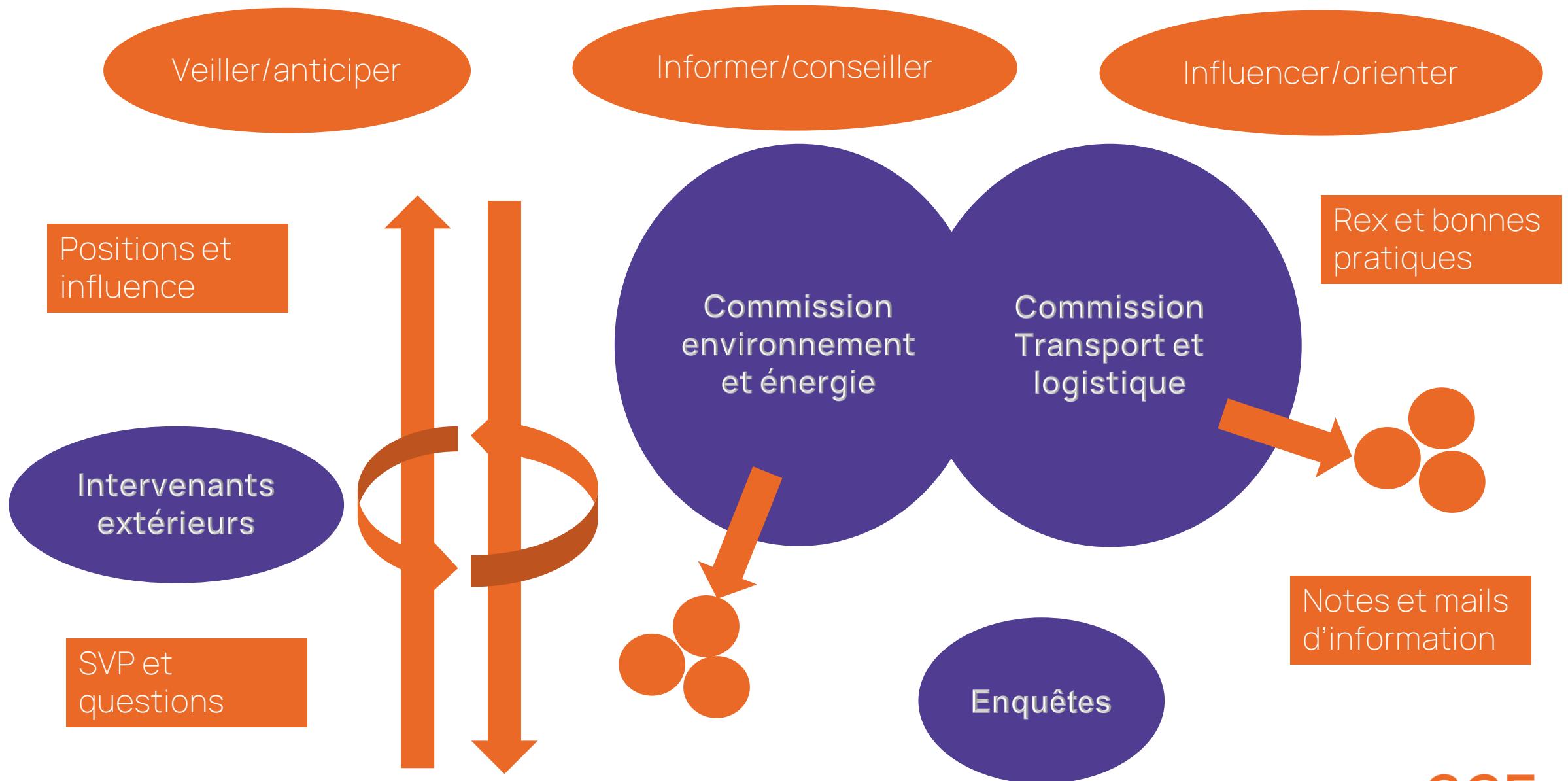


Christian ROSE
*Directeur Environnement, Transport
et Logistique*
c.rose@cgf-grossistes.fr
Tél. 07 65 18 58 29



Vincent BALDY
*Chargé de mission Transport et
Environnement, programme EVE*
v.baldy@cgf-grossistes.fr
Tél. 07 60 31 41 45

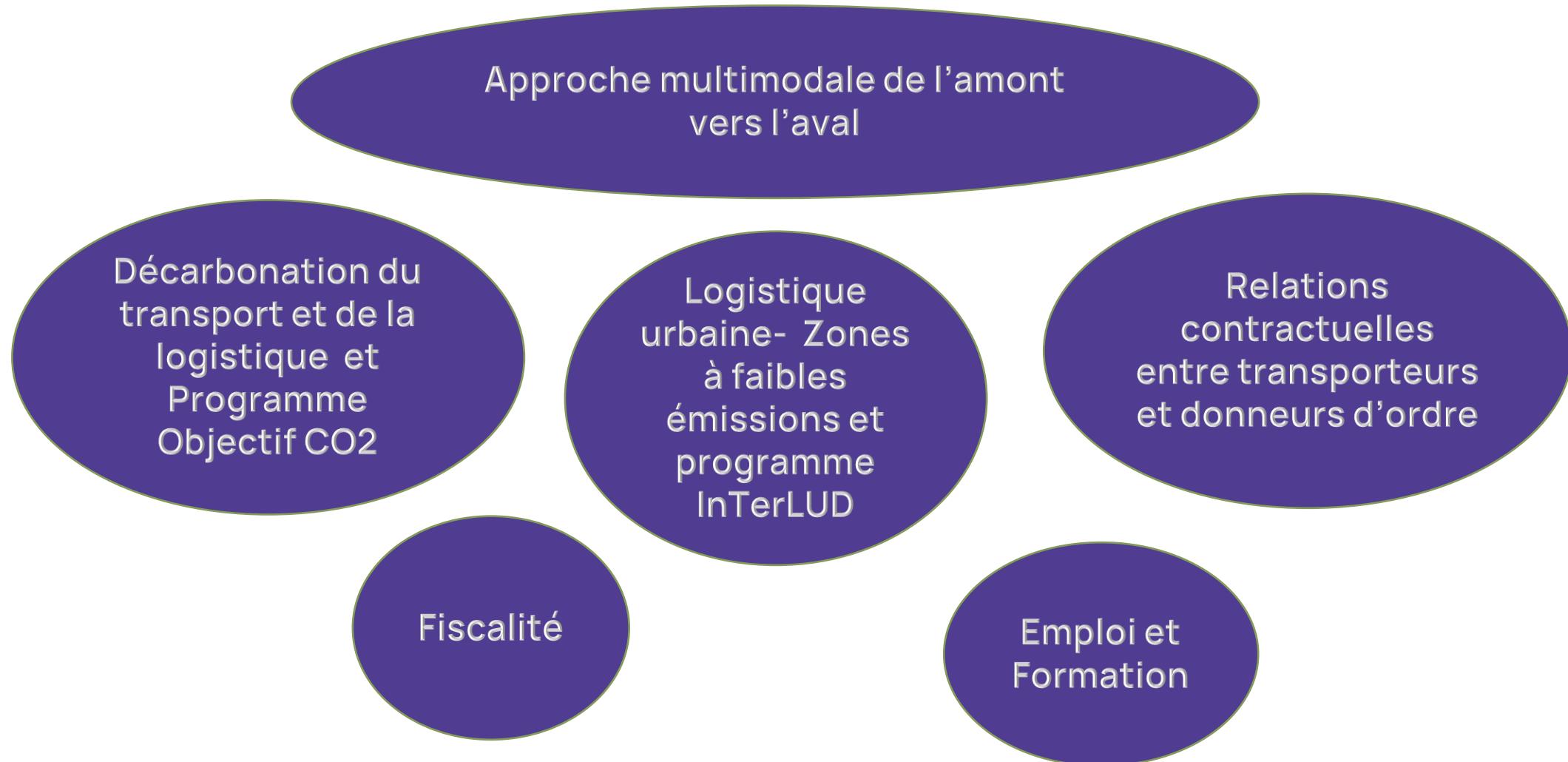
Défendre - Représenter - Promouvoir



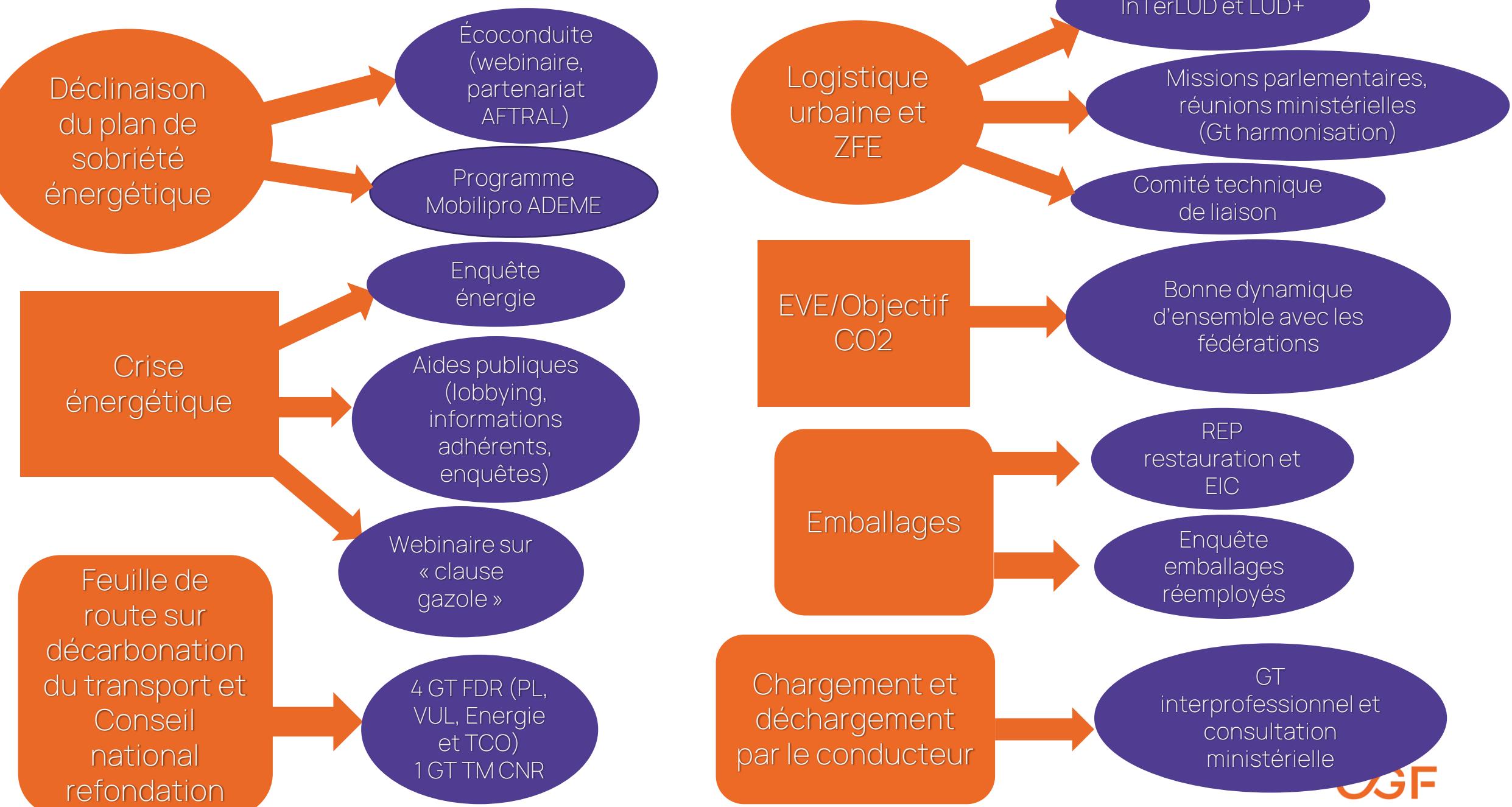
FEUILLE DE ROUTE 2022-2023 ENVIRONNEMENT



THÉMATIQUES TRANSPORT ET LOGISTIQUE

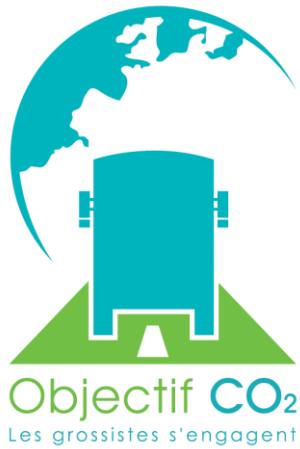


ACTU TRANSPORT – LOGISTIQUE – ENVIRONNEMENT



Programme EVE : s'engager dans la Charte Objectif CO₂

Agir durablement sur votre impact environnemental, l'image de l'entreprise ... et faire des économies !



Ils s'engagent :



Des outils opérationnels pour évaluer ses émissions



Une méthodologie éprouvée pour piloter ses actions



Un accompagnement personnalisé par des chargés de missions

Au moins une action par axe

- Véhicule
- Carburant
- Conducteur
- Organisation

Objectif : Réduire ses émissions de GES d'au minimum 5%

Un renseignement ?

Vincent BALDY
07 60 31 41 45
v.baldy@cgf-grossistes.fr

La commission Transport et Logistique CGF

PILOTAGE ET CONTACT
Christian ROSE
c.rose@cgf-grossistes.fr
06 07 65 58 29

Composition :

Fédérations et entreprises (35 inscrits à date)

Participants et prérequis :

Toute personne en charge du transport et/ou logistique au sein des fédérations adhérentes à la CGF, ainsi que les professionnels possédant une expertise dans les sujets traités. Inscription sur demande et validation de la fédération de rattachement.

Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

Laurent MITAIS, Senior Vice-Président en charge des Fusions/Acquisitions ALSO Group (FICIME)

Péodicité :

3 à 4 réunions plénières en mixte sur une demi-journée entre lesquelles sont intercalées des réunions plus courtes en visio (mars, juin, septembre, décembre).

Objectifs :

- ✓ Elaboration des positions et des contributions de la CGF
- ✓ Veille, anticipation, aide à la décision
- ✓ Partage d'expérience et de bonnes pratiques
- ✓ Suivi et renouvellement des programmes EVE et InTerLUD
- ✓ Alimentation des positions *d'advocacy*

Principales thématiques traitées :

- ✓ Réglementation
- ✓ Emploi et formation
- ✓ Observation et évolution des marchés
- ✓ Transition énergétique/écologique du secteur
- ✓ Digitalisation du transport

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Feuille de route sur la décarbonation du transport
- ✓ Décret énergie tertiaire
- ✓ Accueil des conducteurs sur sites de chargement/déchargement
- ✓ Zones à faibles émissions

La commission Environnement et Energie CGF

PILOTAGE ET CONTACT
Christian ROSE
c.rose@cgf-grossistes.fr
06 07 65 58 29

Composition :

Fédérations et entreprises (18 inscrits à date)

Participants et prérequis :

Toute personne en charge des questions environnementales au sein des fédérations adhérentes à la CGF, ainsi que les professionnels possédant une expertise dans les sujets traités. Inscription sur demande et validation de la fédération de rattachement. Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

en attente

Périodicité :

Commissions plénières (3 à 4 par an) en mixte ou en visio (janvier, avril, juillet, novembre).

Objectifs :

- ✓ Élaboration des positions et des contributions de la CGF
- ✓ Veille réglementaire
- ✓ Remontée de difficultés d'application et accompagnement des entreprises
- ✓ Transformation des contraintes en opportunités
- ✓ Rex et partage de bonnes pratiques opérationnelles

Principales thématiques traitées :

- ✓ Responsabilité élargie des producteurs
- ✓ Gestion et réemploi des emballages et des supports de charges
- ✓ Responsabilité sociale et environnementale
- ✓ Affichage des impacts environnementaux sur les produits
- ✓ Énergie

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ REP emballages de la restauration (GT ad hoc)
- ✓ Projet de loi sur le développement des énergies renouvelables
- ✓ Crise de l'énergie

04

Le département Social - Emploi - Formation



L'équipe



Marie VALLON
*Directrice des Affaires Sociales et
Formation*

m.vallon@cgf-grossistes.fr

Tél. 07 64 87 06 14



Marie GUEDENEY
Juriste droit social

m.guedeney@cgf-grossistes.fr

Tél. 06 59 85 95 70



Assia KLOUL
*Cheffe de projet attractivité,
emploi et formation*

a.kloul@cgf-grossistes.fr

Tél. 06 60 71 50 42

Veille en droit social

Veille légale, réglementaire, jurisprudentielle et conventionnelle :

- ✓ Veille et Action (mensuel)
- ✓ Les « Point Sur »
- ✓ Mails d'information
- ✓ Publications et supports : BtoB News, Newsletter, Site web CGF
- ✓ Guides pratiques (RGPD)

Réunions d'actualités sociales,
trois fois par an
(28 mars/20 juin/12 octobre 2023)

Consultations personnalisées en droit social

Accompagnement sur-mesure pour répondre à toutes les questions relatives au droit social, droit de la formation et aide à l'interprétation des dispositions propres aux conventions collectives du commerce de gros et de l'import/ export

Accompagnement des entreprises en matière de formation via la mobilisation de contacts privilégiés et la défense des intérêts de l'entreprise en lien avec AKTO

Négociation conventionnelle : CCN 3044, CCNIE 3100 et CCN Papiers Cartons

Négociation des conventions collectives

- ✓ Conventions collectives des commerces de Gros (n°3044) et de l'Import/ Export (n°3100)
- ✓ Elaboration de la politique patronale et négociation sociale avec les organisations syndicales de salariés

Gestion et animation de la CCN 3044 :

- ✓ Préparation/ animation des Commissions patronales et paritaires
- ✓ Vie statutaire et secrétariat de la convention collective (principalement)
- ✓ Rédaction/ négociation des accords de branche
- ✓ Rédaction de guide et notes d'information relatives aux accords de branche
- ✓ Organisation d'un séminaire social annuel

CCN de la Distribution des Papiers et Cartons

- ✓ Gestion du secrétariat des réunions paritaires
- ✓ Animation des réunions paritaires
- ✓ Secrétariat et animation de la Commission Sociale patronale

LES THEMES DE NEGOCIATION 2022-2023 DANS LA CCN 3044

Classifications
conventionnelles

Prévoyance et
actions de
prévention

Enquêtes

Intéressement

Formation
professionnelle

Egalité Femmes/
Hommes

Dialogue
social

Salaires
Minima

La commission inter conventions collectives

PILOTAGE ET CONTACT
Marie VALLON
m.vallon@cgf-grossistes.fr
07 64 87 06 14

Composition :

Fédérations gestionnaires d'une CCN,
personnes en charge du social

Participants et prérequis :

Tout délégué général, ou toute personne chargée des dossiers sociaux au sein des fédérations adhérentes à la CGF.

Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

Marie VALLON, Directrice du département Social et Formation CGF

Périodicité :

Réunion en format mixte 2 fois par an
(mars/avril et octobre/novembre)

Objectifs :

- ✓ Elaboration des positions et des contributions de la CGF
- ✓ Réunir les responsables des CCN relevant du périmètre de la CGF afin d'échanger sur les pratiques concernant les négociations en cours ou à venir
- ✓ Être source d'information sur des problématiques propres aux négociations de branche
- ✓ Être un lieu de rencontre et d'échange d'informations conventionnelles
- ✓ Faciliter la mise à disposition d'accords ou de projets d'accords de branche sur différentes thématiques
- ✓ Favoriser l'échange sur des stratégies de négociation avec les syndicats de salariés ou sur des méthodologies de travail

Principales thématiques traitées :

- ✓ Minima conventionnels
- ✓ épargne salariale (participation, intéressement, plans d'épargne retraite)
- ✓ Formation professionnelle (coûts contrats apprentissage ; critères de prise en charge ; dossiers FNE ; accompagnement OPCO)
- ✓ Prévoyance

Formations en social prévues et restantes en 2023 (tarifs préférentiels pour les adhérents)

Mardi 13 juin 2023 / 9h30 - 17h00

Salariés itinérants et commerciaux : contrat, rémunération, temps de travail, usage du véhicule

Mardi 12 septembre 2023 / 9h30 - 17h00

Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Mardi 21 novembre 2023 / 9h30 - 17h00

Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Actions en matière de formation

Suivi des actions et des fonds de la formation professionnelle de la branche :

- ✓ AKTO(Bureau, Conseil d'Administration et commissions transverses)
- ✓ Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP)
- ✓ Section Professionnelle Paritaire (SPP)
- ✓ Commissions Professionnelles Consultatives (CPC)

Valoriser et communiquer sur les métiers du commerce de gros (Commission Emploi/ Formation)

La commission Emploi / Formation CGF

PILOTAGE ET CONTACT
Assia KLOUL
a.kloul@cgf-grossistes.fr
06 60 71 50 42

Composition :

Fédérations et entreprises (15 inscrits à date)

Participants et prérequis :

Toute personne en charge de l'emploi et de la formation au sein des fédérations adhérentes à la CGF, ainsi que les professionnels possédant une expertise dans les sujets traités, sur demande et validation de leur fédération de rattachement.

Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

Martine CHAVAUDRET, DRH du groupe ESTIVIN (UNCGFL)

Périodicité :

Réunion en format mixte 3 fois par an (janvier, mai et novembre)

Objectifs :

- ✓ Elaboration des positions et des contributions de la CGF
- ✓ Faire connaître et valoriser les métiers et formations du périmètre CGF
- ✓ œuvrer à l'adaptation des formations aux besoins des entreprises (compétences et modalités de formation)
- ✓ Échanger sur les questions d'Emploi-Formation (Sollicitations MEDEF, etc.).

Principales thématiques traitées :

- ✓ Actions de promotion des métiers et formations couverts par le périmètre CGF,
- ✓ Partenariats (établissements de formation, etc.) pour permettre aux entreprises de recruter des profils formés adaptés à leurs besoins,
- ✓ Financement des actions à mener

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Vidéos secteur
- ✓ Webinaires
- ✓ Partenariats acteurs de la formation
- ✓ Journaux municipaux (articles)

05

Les autres départements



DEPARTEMENT COMMUNICATION



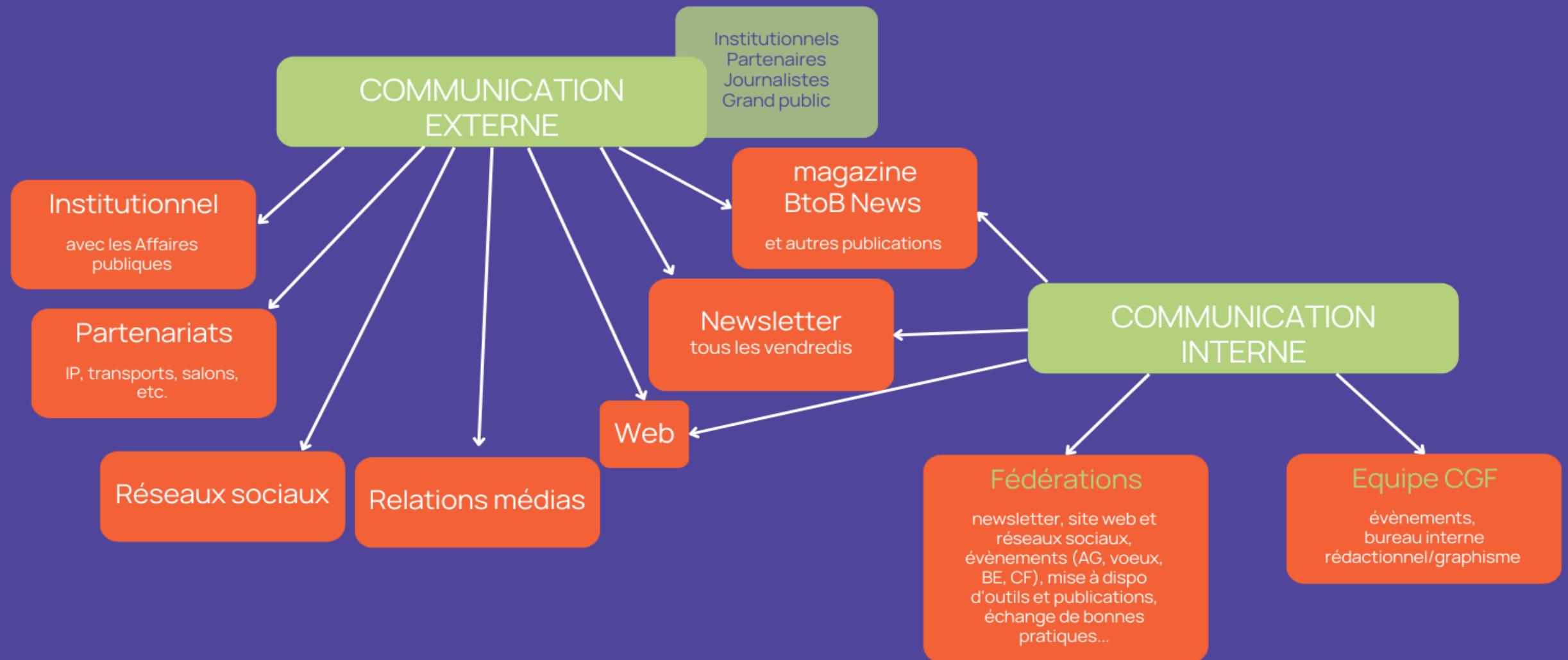
Fanny POLLET
Directrice de la communication
f.pollet@cgf-grossistes.fr

Tél. 06 59 85 95 92



Eléonore ROUSSEAU
Chargée de communication
e.rousseau@cgf-grossistes.fr

Tél. 06 63 88 42 42



La commission Communication CGF

Composition :

Fédérations et entreprises (25 inscrits à date)

Participants et prérequis :

Toute personne en charge de la communication au sein des fédérations adhérentes à la CGF,

ainsi que les professionnels possédant une expertise dans les sujets traités. Inscription sur demande et validation de la fédération de rattachement.

Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Présidence :

Alain LANDEC, Président de la FEDA, référent communication au sein du Bureau exécutif CGF

Péodicité :

Réunion en format mixte 3 fois par an (mars - juillet - novembre)

PILOTAGE ET CONTACT
Fanny POLLET
f.pollet@cgf-grossistes.fr
06 59 85 95 92

Objectifs :

- ✓ Échanger sur la communication de la CGF et du commerce de gros, et proposer des pistes d'amélioration
- ✓ Faire évoluer la communication interne de la CGF (à destination des fédérations adhérentes)
- ✓ S'informer et partager les bonnes pratiques en communication

Principales thématiques traitées :

- ✓ Les « temps forts de la CGF » (événements externes et internes)
- ✓ « Sentiment d'appartenance » à la CGF (Charte des relations CGF/OP adhérentes, création de rendez-vous)
- ✓ Relations médias et relations presse (avec la participation de l'agence de RP Comfluence)
- ✓ Interventions d'experts sur des sujets communication (ex : Communication de crise, Réseaux sociaux, Relations presse, Newsletter)

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Changement de nom de la confédération
- ✓ Lancement du Baromètre d'activités du commerce de gros
- ✓ Projet de photothèque du commerce de gros



De l'information au quotidien



Magazine BtoB News 3 numéros / an



Newsletter hebdo - Tous les vendredis 12h

42



Site Internet CGF (en cours de refonte)

Retrouvez-nous et suivez-nous sur les réseaux sociaux



DEPARTEMENT AFFAIRES PUBLIQUES



Kristelle HOURQUES
Directrice des affaires publiques

k.hourques@cgf-grossistes.fr

Tél. 06 64 20 70 83

OBJECTIFS ET MÉTHODE

Une fonction transversale avec 2 objectifs prioritaires

- Consolider la reconnaissance du commerce de gros et de ses enjeux : s'inscrire dans le paysage institutionnel pour peser sur les décisions
- Conforter la capacité d'influence de la CGF : aller vers plus de lobbying OFFENSIF

Une méthode : adopter une approche « en mode projet » sur chaque sujet spécifique

- En interne : un travail avec les directions de la CGF (notamment en lien avec le travail effectué dans les commissions où les sujets émergent) et les fédérations pour l'élaboration de stratégies d'influence
- En externe: un travail à 360° pour la mise en œuvre de stratégies d'influence qui ne néglige aucun allié potentiel et aucun interlocuteur au vu de la nouvelle configuration politique

EXEMPLES D'ACTIONS

- Construire un réseau institutionnel pour la CGF
- Apporter de l'expertise aux parlementaires et aux cabinets ministériels
- Agir sur les textes en cours de navette parlementaire
- Associer des interlocuteurs institutionnels à la vie de la CGF

La commission Affaires publiques CGF

PILOTAGE ET CONTACT
Kristelle HOURQUES
k.hourques@cgf-grossistes.fr
06 64 20 70 83

Composition :

Directeurs généraux des fédérations

Participants et prérequis :

Permanents de fédérations adhérentes à la CGF en charge des affaires publiques et possédant une expertise sur les sujets traités. Inscription sur demande et validation de la fédération de rattachement. Nécessité de respecter les règles déontologiques et de confidentialité propres à l'organisation de la commission.

Péodicité :

Réunion en format mixte 4 fois par an

Exemples de sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Intervention concernant les obligations déclaratives des OP auprès de la HATVP
- ✓ Décryptage de la vie politique
- ✓ Développement du lobbying territorial et élaboration d'une boîte à outils

Objectifs :

- ✓ Échanger sur les actions d'influence mises en œuvre/envisagées par la CGF et par les fédérations dans l'objectif de coordonner les initiatives, de créer des coalitions avec l'écosystème, ...
- ✓ Associer les fédérations aux actions d'influence, notamment par le développement du lobbying territorial : réflexion commune sur les sujets à relayer au plan local et les élus prioritaires, sur la mise en œuvre opérationnelle, sur les outils spécifiques à destination des chefs d'entreprise, sur l'accompagnement de leurs démarches, sur le retour des actions...
- ✓ Donner plus de visibilité aux fédérations dans les actions d'influence de la CGF, notamment en associant des chefs d'entreprises des fédérations aux auditions et rendez-vous
- ✓ Accompagner les fédérations, particulièrement dans le domaine de la veille : mise en place d'un outil de veille
- ✓ Partager les bonnes pratiques (sur les obligations HATVP, par exemple)
- ✓ Faire intervenir des experts de la vie politique, parlementaire, du lobbying...

06

MAINTENIR ET RENFORCER
« LE LIEN »



UN CONSEIL DES FEDERATIONS TOUS LES 2 MOIS

- En alternance avec le Bureau exécutif
- Un temps fort pour échanger avec les fédérations sur les dossiers « Commerce de gros » en lien avec l'équipe de permanents
- Intervention d'experts sur des sujets de prospective et d'actualité (ex : DGE/Actualité économique, RTE/Coût énergie, MEDEF/Etude IFOP Moral des dirigeants, Philippe Chalmin/Matières premières...)
- Une matinée ponctuée par un moment convivial (cocktail déjeunatoire)



L'ASSEMBLEE GENERALE : LE TEMPS FORT DE L'ANNEE

- Mi-juin, en général à la Maison de l'Amérique Latine
- AG statutaire suivie d'une AG « ouverte » avec intervention et/ou de table-rondes (ex : Rémi Oudghiri/Sociovision, Gilles Babinet/Transformation digitale, ...)
- Plus de 120 personnes présentes : fédérations, écosystème, partenaires, institutionnels....
- Un cocktail dinatoire et des animations
- En 2023 : le 15 juin nous célébrerons les 30 ans de la confédération !



29-31 RUE SAINT-AUGUSTIN : « LA MAISON DES FEDERATIONS »

- Une salle de réunion équipée vidéo/visio pouvant accueillir une vingtaine de personnes
- Un bureau de travail disponible avec connexion wifi
- Des moments conviviaux et de partage organisés avec les fédérations





Confédération des
Grossistes de France

Site : www.cgf-grossistes.fr

Twitter : @CGF_CF

LinkedIn : CGF - Confédération des Grossistes de France

29 - 31 rue Saint-Augustin 75002 Paris